

L'ajournement

M. Stan J. Hovdebo (Saskatoon—Humboldt): Monsieur le Président, au nom du Nouveau Parti démocratique, je voudrais dire que nous acceptons le retrait de la motion. Je me préoccupais surtout d'essayer de mettre en balance la liberté de l'information et l'utilisation qu'on peut faire de ce genre de demande que les parlementaires peuvent présenter pour obtenir des documents auxquels les autres Canadiens n'ont pas accès. Dans les circonstances, je ne vois aucune objection au retrait de la motion.

M. le vice-président: Il y a donc consentement unanime pour permettre au député d'Edmonton-Sud-Est de retirer sa motion.

Des voix: D'accord.

(L'ordre est annulé et la motion est retirée.)

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité avec l'article 38 du Règlement.

L'AGRICULTURE

M. John Harvard (Winnipeg St. James): Monsieur le Président, je suis bien content de pouvoir, dans les six ou sept prochaines minutes, traiter d'une question extrêmement grave qui touche de nombreuses régions de notre pays. Il s'agit d'agriculture en l'occurrence.

Je pose en premier lieu la question suivante: combien d'entre nous à la Chambre et combien de Canadiens accepteraient de voir leur revenu baisser de 90 p. 100 en 1990? C'est exactement ce que risquent les agriculteurs des Prairies en 1990. Certains verront même leur revenu net disparaître complètement. Les économistes du gouvernement du Manitoba, ma province, estiment que le revenu agricole net fléchira de 87 p. 100. La chute sera de 101 p. 100 en Saskatchewan.

En chiffres, compte tenu des frais de subsistance comme la nourriture et le vêtement, le rendement moyen d'une entreprise agricole du Manitoba sera d'un peu plus de 1 300 \$ en 1990. Le chiffre correspondant a dépassé 10 000 \$ l'an dernier. Le total du revenu agricole net au Manitoba tombera au niveau pitoyable de 37 millions de dollars en 1990. Il a été de 285 millions de dollars en 1989 et de 364 millions en 1988.

Quelle est la cause de ces chiffres catastrophiques, effrayants? Pourquoi les prévisions sont-elles si sombres? Tout d'abord, le marché du grain dans le monde n'est pas très fort. Les économistes manitobains prévoient que le prix du blé va baisser cette année de 10 p. 100, celui de l'avoine de 28 p. 100, celui de l'orge de 20 p. 100, celui du maïs de 15 p. 100 et celui du colza de 6 p. 100.

Les prix des récoltes spéciales vont aussi diminuer: le millet de 17 p. 100, la graine de moutarde de 8 p. 100, les lentilles de 6 p. 100, les pois de 5 p. 100. Au mieux, les prix du bétail vont rester stables ou afficher de légères augmentations.

D'une part, le marché mondial des grains en particulier est déprimé. Mais ce n'est qu'une partie du tableau. Cette perspective épouvantable, cette baisse du revenu agricole dans ma province et dans d'autres provinces canadiennes au cours de l'année qui vient, s'explique principalement par la réduction de l'aide gouvernementale fédérale à l'agriculture.

• (1710)

D'après les prévisions, l'aide gouvernementale accordée au secteur agricole baissera de 70 p. 100. Pas étonnant que les agriculteurs vivent une crise. Pas étonnant que la confusion règne au sein de leur communauté, parce que le gouvernement en place a laissé tomber les agriculteurs des Prairies, même s'il se prétend le grand bienfaiteur des agriculteurs.

Voyons un peu ce que le gouvernement a fait. Examinons d'abord le budget qu'il a présenté il y a quelques mois. Quelles ont été les incidences de ce budget sur les agriculteurs. Eh bien, ce budget a entraîné les réductions suivantes: assurance-récolte, 200 millions de dollars; transport des grains et de la farine, 60 millions; remise en état des embranchements ferroviaires, 48 millions; programmes de paiements anticipés pour le grain et les récoltes, 54 millions; programme d'exportation de produits laitiers, 12 millions; programme de prêts basés sur les prix, 15 millions; Commission canadienne du lait, 10 millions. Le total s'élève à 399 millions de dollars. Il n'est pas étonnant que le secteur agricole soit dans la misère, et c'est la faute du gouvernement.

Mais il y a pire encore. Entre autres, le remboursement de la taxe d'accise sur le carburant agricole a été aboli au début de l'année. Cela signifie une augmentation des dépenses pouvant atteindre 9 000 \$ pour l'agriculteur. Ainsi, l'agriculteur qui n'arrive déjà pas à joindre les deux bouts doit, par-dessus le marché, payer jusqu'à 9 000 \$ de plus pour le carburant agricole.